

JOY
TO
GO

SELECTA CODE DE CONDUITE

 **selecta**

MESSAGE DU PDG ET DU PRÉSIDENT EXÉCUTIF

Nous nous engageons à mener nos activités avec intégrité et équité, dans le respect de la loi et de nos principes. Nous souhaitons maintenir et vivre notre engagement de manière à améliorer notre environnement de travail et à renforcer notre réputation chaque jour. Cet engagement est décrit dans le présent Code de Conduite Selecta ("Code").

Le Code explique ce que l'on attend de chacun d'entre nous - individuellement et en équipe - sur chaque marché et à chaque niveau. Les politiques associées donnent des conseils pratiques supplémentaires sur chaque sujet.

Il incombe à chacun d'entre nous de comprendre le Code et les politiques associées. Alors lisez-les, discutez-en et appliquez-les dans votre travail quotidien.

Les Principes Selecta prescrivent certains principes que Selecta s'est engagée à respecter sur tous les marchés où elle opère. Ce Code contribue à la mise en œuvre continue des principes en établissant certaines normes minimales de comportement non négociables.

Nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours facile de vivre selon notre Code. Vous pouvez être confronté à des pressions et des choix contradictoires. Cela peut même signifier que nous devons parfois reconsidérer nos activités ou laisser passer des opportunités commerciales. Nous savons que prendre les bonnes décisions demande du courage, mais nous sommes convaincus que ce Code peut vous donner les conseils dont vous avez besoin pour y parvenir.

Notre code a pour but de nous aider à prendre de bonnes décisions au travail tous les jours. Bien sûr, aucun code ne peut couvrir tous les sujets, scénarios ou situations possibles, c'est pourquoi nous comptons sur chaque membre de notre équipe pour faire preuve de discernement et poser des questions en cas de doute sur ce qu'il faut faire. En cas de doute, soyez ouvert et discutez des options possibles avec vos collègues, votre chef, le Group Leader Risk & Compliance ou votre service juridique. Si vous avez des inquiétudes concernant une éventuelle violation de notre Code ou des politiques associées, parlez-en à l'un de nos canaux Speak Up.

Notre personnel a été, et continuera d'être, notre plus grande force. Notre succès dépend de la capacité de chacun d'entre nous à faire ce qui est juste. Si vous vous engagez à respecter nos principes et à vous conformer à ce code, nous atteindrons nos objectifs de manière certaine.



NOTRE OBJECTIF, NOTRE CULTURE ET NOS PRINCIPES

Notre objectif

Qui sommes-nous ? **Nous sommes une entreprise obsédée par l'excellence et la réalisation de notre objectif, qui est de faire en sorte que des millions de personnes se sentent bien chaque jour.** Nous voulons créer une entreprise où nos employés s'épanouissent, ont un but, se sentent valorisés et en sécurité. Nous nous faisons confiance et nous nous respectons mutuellement. Notre entreprise ne serait pas prospère sans nos collaborateurs.

Nos principes

Pour concrétiser notre vision de l'Excellence, nous vivons selon les **12 principes** de notre CULTURE pour réussir. Nous sommes « UN SEUL » Selecta. Et tout commence avec VOUS !

1. Chez Selecta, chacun laisse son ancienne culture d'entreprise à la porte.
2. Notre CULTure est centrée sur l'Excellence.
3. Le SEUL et UNIQUE but de notre activité est d'apporter du bien-être et de la joie.
4. Notre CULTure et nos principes ne sont pas optionnels.
5. Nous n'accepterons jamais les baronnies et les silos.
6. Nous nous interpellons quand nous constatons de mauvais comportements - et nous célébrons les succès et les bonnes performances.
7. Nous servons des partenaires et non de simples clients.
8. Nous avons 3 priorités commerciales - et elles sont établies dans un ordre strict
9. Nous sommes constamment à la recherche des structures organisationnelles optimum et de faibles coûts.
10. Contrôlons ce que nous attendons : Le rythme de Selecta est quotidien
11. Le développement durable est au cœur de nos préoccupations
12. Nous encourageons la diversité et l'inclusion

Les Principes et le Code de Conduite vont de pair pour définir les comportements attendus de nos collaborateurs. Alors que les Principes nous donnent la direction de ce que nous faisons et comment nous agissons chez Selecta, notre Code de Conduite spécifie les attentes de nos collaborateurs sur des sujets clés qui se présentent au quotidien dans notre activité.

POURQUOI AVONS-NOUS UN CODE, QUI DOIT LE SUIVRE ET POURQUOI ?

Notre code de conduite définit des lignes directrices générales pour la conduite des affaires selon les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées ; ingrédients essentiels de notre réussite. Nous menons notre travail avec le plus haut niveau d'intégrité et agissons de manière responsable car nous sommes convaincus que cela sera bénéfique pour notre entreprise, nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires, les communautés et l'environnement. Pour continuer à fonctionner et maintenir notre réputation, nous devons tous apprendre, comprendre et respecter notre Code. Le respect de notre Code consiste à créer un environnement ouvert, confiant et honnête dans lequel nous pouvons donner le meilleur de nous-mêmes.

Nous sommes responsables envers nos collaborateurs qui travaillent avec nous. Nous offrons un environnement de travail inclusif où chaque personne doit être considérée comme un individu. Nous respectons leur diversité et leur dignité et reconnaissons leur mérite. Nous créons les conditions pour que chaque personne puisse se sentir en sécurité, épanouie et motivée dans son rôle. Les personnes qualifiées ont des chances égales d'emploi, de développement et d'avancement. La rémunération est juste et adéquate et les conditions de travail sont propres et sûres. Nous nous soucions de la santé et du bien-être de nos collaborateurs. Ils sont libres de faire des suggestions et des réclamations. Nos dirigeants doivent montrer l'exemple et leurs actions doivent être éthiques.

Nous sommes responsables envers les communautés et l'environnement dans lesquels nous vivons et travaillons, ainsi qu'envers la communauté mondiale. Nous sommes des entreprises citoyennes - nous soutenons les initiatives communautaires et les activités d'entreprises par le biais de notre chaîne d'approvisionnement. Nous maintenons en bon état les biens que nous avons le privilège d'utiliser, en protégeant l'environnement et les ressources naturelles. Nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone, à traiter nos déchets de manière efficace et à optimiser notre consommation d'énergie.

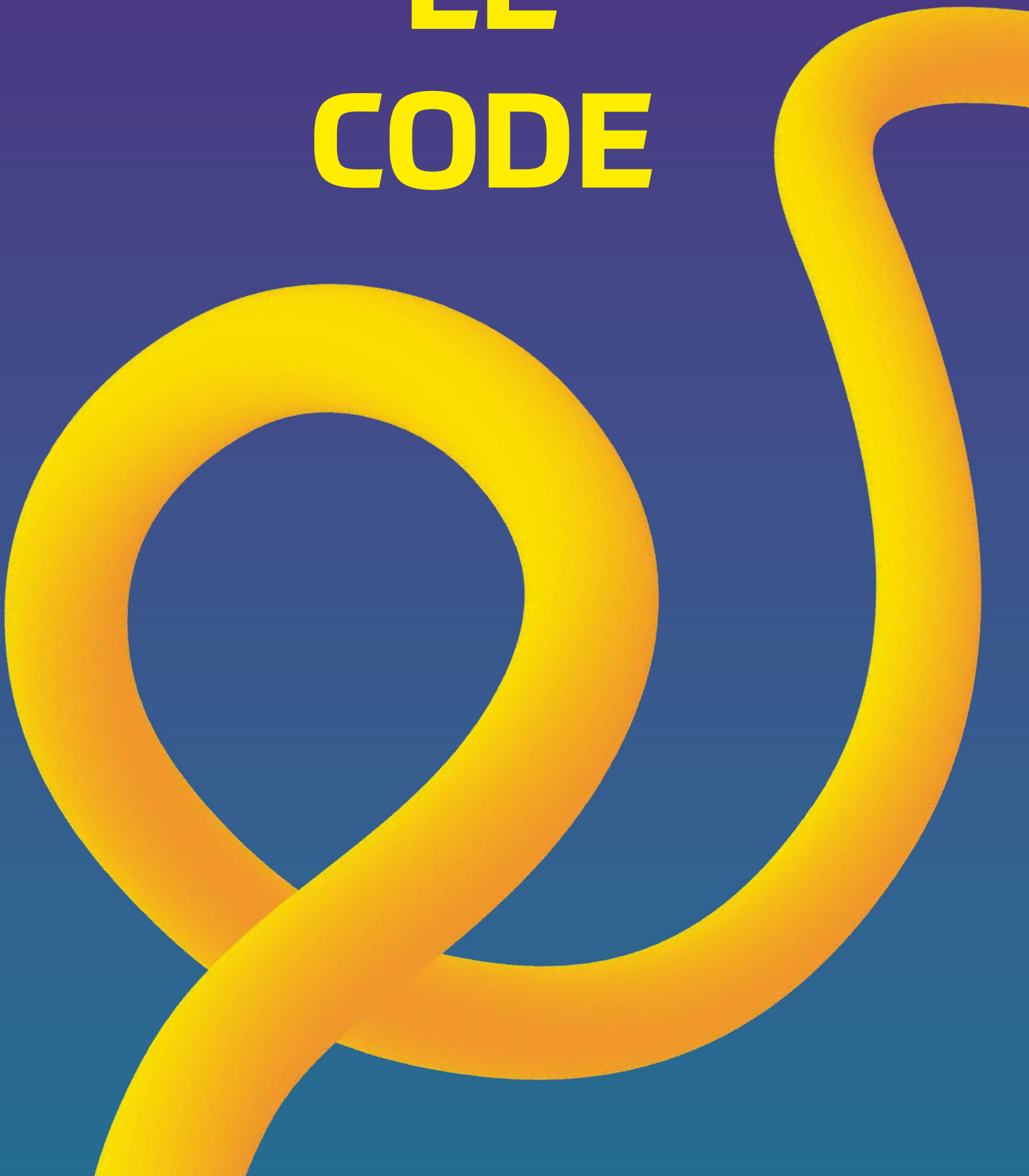
Nous sommes responsables envers nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients. Nous sommes une entreprise respectueuse des droits fondamentaux - nous respectons les droits de l'homme tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et dans nos propres activités. Nous nous procurons des produits responsables et de haute qualité et expérimentons de nouvelles idées et des solutions à forte valeur ajoutée pour que nos clients se sentent bien. Nous nous appuyons sur des partenariats solides avec des marques reconnues localement et mondialement pour offrir le meilleur de nous-mêmes.

Notre Code s'applique à chacun d'entre nous. Chacun doit adhérer au Code, ainsi qu'aux politiques et normes (du Groupe) qui en découlent. Cela inclut les membres du Conseil, les dirigeants et tout collaborateur de Selecta sur chaque marché. Tout manquement à cette obligation peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement. De plus, bien que le Code soit spécifiquement écrit pour les collaborateurs et les membres du Conseil d'Administration de Selecta, nous attendons des membres de notre personnel élargi (c'est-à-dire, les intérimaires, les fournisseurs, les vendeurs et les entrepreneurs indépendants) et d'autres personnes qui peuvent être temporairement assignées pour effectuer un travail ou des services pour Selecta, de suivre le Code en relation avec leur travail pour nous.

Notre Code définit notre standard "One Selecta". Bien que nous respectons les différences culturelles, si une pratique commerciale locale viole notre Code, nous devons suivre le Code. En même temps, si quelque chose de permis ou de requis par notre Code viole la loi locale, nous devons suivre la loi locale. En définitive, nous adhérons tous à une norme mondiale : nous gagnons avec intégrité.

JOY
TO
GO

LE CODE



COMMUNAUTÉ

- **Nous ne donnons ni n'acceptons de cadeaux, de divertissements, d'hospitalité et de dons, à moins qu'ils ne soient appropriés et proportionnés, et qu'ils n'influencent pas les décisions commerciales**

Nous n'offrons et n'acceptons pas de cadeaux, de divertissements, d'hospitalité et de dons caritatifs à moins qu'ils ne soient modestes, occasionnels, traités avec soin et de manière transparente. Les cadeaux, les divertissements et l'hospitalité ne doivent jamais influencer, ou sembler influencer, l'intégrité des décisions commerciales ou la loyauté des personnes concernées. S'il n'est pas traité avec soin, l'échange de cadeaux et de divertissements peut nuire à notre réputation, surtout s'il est fréquent ou si sa valeur est suffisamment élevée pour que quelqu'un puisse penser qu'il influence une décision commerciale. Nous devons toujours protéger notre réputation, faire preuve de jugement professionnel et éviter toute pression indue sur le destinataire.

- **Nous n'autorisons aucune forme de corruption ou de subornation, en tout lieu et à tout moment**

Nous nous engageons à faire les bonnes choses dans tous les aspects de nos opérations commerciales. Nous n'offrirons, ne paierons ni n'accepterons de pots-de-vin à aucun moment et pour aucune raison. Nous n'offrirons pas non plus de paiements et n'accepterons ni n'offrirons aucun type de paiement irrégulier.

- **Nous respectons les droits de l'homme et faisons des choix responsables et durables dans tout ce que nous faisons**

En tant qu'organisation, nous soutenons et respectons les efforts visant à protéger les droits de l'homme, la santé de notre personnel et des consommateurs, et à faire progresser la durabilité environnementale.

Les droits de l'homme comprennent le droit à la vie et à la sécurité physique, le droit à la liberté de pensée, d'expression et de religion, la liberté d'association et de circulation, le droit à l'éducation et au travail, le droit à la vie familiale et à la vie privée, le droit à l'alimentation et à l'eau, le droit de ne pas être soumis au travail forcé, au travail des enfants ou à la traite des êtres humains, le droit à des conditions de travail justes et adéquates et le droit à la non-discrimination.

Nous exerçons nos activités dans le respect de la dignité fondamentale des personnes et de leurs droits humains, tout en encourageant des décisions et des modes de vie sains et en réduisant l'impact de nos activités sur la planète.

Nous nous engageons à nous procurer nos matières premières et nos produits de manière responsable et à maintenir des normes de qualité et de sécurité élevées pour les aliments que nous fournissons.

LES PERSONNES (COLLABORATEURS, CLIENTS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX)

- **Nous valorisons la diversité, l'inclusion, l'égalité des chances et le respect**

Nous nous engageons en faveur de la diversité, de l'égalité et de la création d'un environnement de travail sûr et productif, qui favorise le dialogue et la libre expression des idées, sans harcèlement, sans discrimination et sans comportement hostile. Nous traitons les personnes de manière égale et équitable, sur la base du principe de non-discrimination. Nous respectons la diversité culturelle et individuelle et encourageons l'inclusion, le traitement équitable et l'égalité des chances en matière d'emploi.

- **Nous prévenons le harcèlement et la discrimination**

Nous devrions tous être en mesure de faire notre travail dans un environnement sûr et respectueux, sans crainte de harcèlement. Traitez vos collègues avec respect et équité et évitez les situations qui pourraient être perçues comme inappropriées. Nous ne tolérons pas le harcèlement physique, verbal, sexuel ou psychologique, les brimades, les abus ou les menaces, qu'ils soient directs ou indirects.



- **Nous garantissons un lieu de travail non violent et la sécurité physique**

Nous avons tous le devoir de travailler en toute sécurité. Un lieu de travail exempt de violence, d'armes et d'autres comportements perturbateurs qui assure la sécurité des membres de l'équipe. Nous devons tous nous sentir en sécurité. Que nous soyons sur notre lieu de travail, en visite sur d'autres marchés, que nous rencontrions des clients ou que nous voyagions, nous devons toujours respecter les règles et procédures de sécurité physique et de sûreté. Nous devons veiller à ce que nos performances ne soient pas altérées par l'alcool ou les drogues, y compris les médicaments sur ordonnance ou en vente libre.

- **Nous évitons les conflits d'intérêts**

Il est important d'éviter toute activité ou intérêt personnel qui crée ou semble créer un conflit entre nos intérêts personnels et les intérêts de Selecta ou qui pourrait altérer, ou sembler altérer, notre capacité à effectuer un travail de manière objective et efficace. Si un conflit d'intérêts peut exister ou semble exister, soyez transparent et discutez-en avec vos collègues, votre responsable ou la fonction juridique. Soyez conscient des différentes façons dont les conflits d'intérêts peuvent survenir. Par exemple :

- Emplois et affiliations extérieurs, notamment avec des concurrents, des clients ou des partenaires commerciaux.
- Travailler avec des parents proches, surtout s'ils vous reportent
- Siéger au conseil d'administration d'une autre organisation
- Investissements qui pourraient influencer - ou sembler influencer - votre jugement

- **Nous encourageons l'établissement de prix et de contrats appropriés avec nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux**

Nous devons adhérer à nos politiques, normes, procédures et contrôles établis régissant la négociation et l'approbation des contrats. Le pouvoir de conclure ou de signer des contrats au nom de Selecta (ou de toute autre entité du Groupe) a été délégué à certains membres de l'équipe en fonction de la nature, de la portée et de la valeur financière du contrat concerné. Si vous êtes impliqué dans la négociation au nom de Selecta (ou de toute autre entité du Groupe), assurez-vous de comprendre et de suivre ces politiques contractuelles, d'agir uniquement dans le cadre de l'autorité qui vous a été déléguée en tant que collaborateur, en vertu de ces politiques et des délégations d'autorité de signature connexes et assurez-vous que toutes les approbations nécessaires ont été obtenues.

- **Nous sommes attachés à une concurrence vigoureuse mais équitable**

Nous sommes attachés à une concurrence vigoureuse mais loyale. Nous nous efforçons de gagner, mais nous concourons toujours dans le respect des lois sur la concurrence. Nos relations d'affaires avec les clients et les fournisseurs exigent une attention particulière aux règles de concurrence partout où nous faisons des affaires. Par exemple, les situations dans lesquelles nous sommes en contact direct avec un concurrent, et lorsque nous échangeons indirectement des informations avec des concurrents par le biais d'associations ou de déclarations publiques dans les médias. Cela s'applique également lorsque nous souhaitons conclure des accords exclusifs avec des fournisseurs et des clients. Dans les situations susmentionnées, ou si vous avez des questions sur le droit de la concurrence dans votre pays, également connu sous le nom d'antitrust, contactez toujours votre service juridique pour en discuter.

- **Nous cherchons à faire des affaires avec des partenaires qui partagent nos principes, notre engagement pour une conduite responsable des affaires et qui adhèrent à des normes sociales et environnementales**

Tous les tiers partagent la responsabilité de la protection et de la réputation de notre entreprise. Nous attendons de nos partenaires et de leur personnel le même niveau d'intégrité et de conduite professionnelle que celui de notre propre personnel. Nous attendons de nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils agissent avec intégrité et équité, qu'ils respectent les lois en vigueur et qu'ils se comportent d'une manière conforme à ce Code. Nous encourageons l'approvisionnement durable en intégrant des facteurs de performance sociale, éthique et environnementale dans le processus de sélection des fournisseurs.

MENTIONS LÉGALES

- **Nous respectons toujours la loi**

Selecta opère dans toute l'Europe et nous nous sommes tous engagés à respecter les lois et règlements applicables, allant des règlements ou directives spécifiques aux politiques de sanction en passant par les lois sur la concurrence. Nous avons tous la responsabilité individuelle de nous conformer aux lois et règlements applicables sur nos marchés respectifs, et si nous ne connaissons pas nos obligations, nous devons nous adresser au service juridique.



ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

- **Nous protégeons et utilisons au mieux les ressources et les actifs de notre entreprise**

Nous utilisons les ressources et les actifs de notre entreprise de manière appropriée et de la façon la plus efficace et optimale possible. Nous les protégeons contre les pertes, les dommages, le vol, le gaspillage et l'utilisation inappropriée ou inefficace. Pensez par exemple aux ordinateurs portables, aux systèmes informatiques, aux téléphones mobiles, aux distributeurs automatiques et à leurs solutions, aux véhicules, aux liquidités et aux stocks. Nous sommes tous tenus de les utiliser de manière efficace, judicieuse et professionnelle, uniquement pour l'usage professionnel auquel ils sont destinés, sauf si un autre usage est spécifiquement autorisé.

- **Nous préservons l'intégrité des états financiers**

Nos états financiers doivent toujours refléter de manière honnête et précise nos performances financières et opérationnelles. Des registres exacts sont essentiels pour nous permettre de prendre de bonnes décisions commerciales. D'autant que d'autres personnes, y compris des partenaires commerciaux, se fient à nos déclarations et à nos registres commerciaux.

- **Nous anticipons les risques commerciaux et sommes transparents quant aux préoccupations et aux indicateurs de risque**

Nous évaluons constamment où nous en sommes, nous nous adaptons, nous nous ajustons, nous nous améliorons afin de prévenir toute perte potentielle ou autre risque pour l'organisation. Nous soulevons les problèmes et les préoccupations avec diligence et de manière proactive afin de répondre en temps utile et dans l'intérêt de l'organisation.

- **Nous prévenons le vol et la fraude**

Nous n'acceptons aucun type de comportement frauduleux - la fraude peut avoir un impact financier et de réputation important sur notre entreprise. Afin de protéger les intérêts de toutes les parties prenantes, il est essentiel que nous soyons attentifs aux comportements frauduleux et que nous les empêchions. La fraude couvre un très large éventail d'activités. Les exemples de fraude comprennent la falsification de documents, le détournement des actifs et des ressources de l'entreprise - y compris le vol - et, dans certains cas, la mauvaise application intentionnelle des règles internes.

- **Nous protégeons les informations confidentielles**

Dans notre travail quotidien, nous sommes confrontés à toutes sortes d'informations confidentielles. Par exemple, des rapports de budget et d'audit, des plans d'affaires, des stratégies, des innovations, des accords et des états financiers. Il est essentiel que nous respections et protégeons les informations confidentielles de notre entreprise et que nous ne les partagions et les utilisions que dans la mesure autorisée. Cela s'applique également aux informations confidentielles des autres. L'utilisation abusive ou la divulgation d'informations que Selecta considère comme confidentielles ou exclusives, que ce soit pendant ou après votre emploi, est interdite et constitue une violation du Code de Conduite et de vos accords avec Selecta.

- **Nous protégeons la vie privée et les données personnelles de nos collaborateurs, clients, consommateurs, fournisseurs et autres partenaires commerciaux**

Nous respectons et protégeons la vie privée de tous les individus. Nous nous engageons à nous conformer à toutes les exigences pertinentes en matière de confidentialité des données des pays dans lesquels nous opérons. Il est donc important que nous nous assurions tous de traiter les données personnelles, ou toute donnée pouvant se rapporter à un individu, avec soin et uniquement à des fins commerciales légitimes, conformément aux lois applicables et à nos propres règles de confidentialité.

- **Nous communiquons de manière responsable**

Nous devons toujours communiquer d'une manière qui illustre notre culture, favorise notre objectif et renforce notre réputation et notre marque. Afin de protéger la réputation de notre entreprise, nous devons nous assurer que nous communiquons toujours de la bonne manière, au bon endroit, au bon moment et à la bonne audience. Lorsque nous communiquons en externe ou au nom de Selecta, nous devons suivre nos politiques internes et agir en tant qu'ambassadeur de Selecta. Toute communication en ligne, y compris sur les médias sociaux, faisant référence à nos marques pourrait affecter la réputation de notre Société. Lorsque nous utilisons les médias sociaux, dans le cadre du travail ou en dehors, nous devons le faire de manière responsable, en faisant toujours preuve de bon sens et de jugement professionnel.



QUELLES SONT VOS RESPONSABILITÉS ?

Nous attendons de chacun qu'il agisse toujours en conformité avec la loi, notre Code et les politiques associées. Lorsque les lois, les règlements ou les accords d'autorégulation sont plus restrictifs, ils prévalent. Nous attendons de chacun qu'il promeuve une culture d'ouverture, dans laquelle nous nous sentons tous à l'aise pour soulever des questions et des alertes concernant l'interprétation ou le respect de ce Code. Les personnes occupant des postes de direction ont des responsabilités plus importantes : nous avons un rôle essentiel à jouer pour maintenir notre réputation, diriger avec intégrité et promouvoir une culture de l'éthique et du respect. Nous sommes censés montrer l'exemple et créer un environnement transparent et ouvert, dans lequel les préoccupations ou les soupçons peuvent être soulevés sans crainte de représailles.

QUE FAIRE ET QUAND ?

Le Code et les politiques ne couvrent pas toutes les situations qui peuvent se produire, et ne suppriment pas la nécessité de faire preuve de bon sens et de jugement professionnel. En cas de doute sur ce qu'il faut faire, posez-vous les questions suivantes :

- Est-ce que vous avez l'impression que c'est la bonne chose à faire ?
- Est-elle légale et semble-t-elle conforme à nos principes et à notre Code ?
- Est-ce que cela donne une bonne image de notre entreprise ?
- Est-ce que j'accepterais toujours l'entière responsabilité de cette décision si je l'apprenais dans les médias ?

Si la réponse est "non" à l'une de ces questions ou si vous avez des doutes, arrêtez-vous et demandez conseil. Discutez-en avec votre responsable ou contactez le chef de groupe Risque et conformité ou le service juridique. Ou déposez un rapport via notre service "Speak Up".

PARLEZ-EN

Vous avez une préoccupation concernant une éventuelle violation de notre code ou des politiques associées ? Parlez-en ! Garder le silence ne peut qu'aggraver la situation et miner la confiance. Lorsque nous soulevons honnêtement et sincèrement une préoccupation, nous contribuons à protéger notre entreprise, notre lieu de travail et, en fin de compte, nos collègues et nous-mêmes. Alors, parlez. Faites part de vos préoccupations à un responsable. Ou utilisez notre service Speak Up. Les alertes peuvent être signalées en ligne ou par téléphone via la ligne d'éthique de votre pays. Les numéros de téléphone et les formulaires de contact spécifiques à chaque pays sont disponibles en ligne sur le site de la ligne éthique :

[EthicsPoint - Selecta TMP AG](#)

Notre manuel "Speak Up" offre des conseils supplémentaires sur la manière d'attirer l'attention sur un sujet de préoccupation. Chaque fois que nous aurons connaissance d'une violation du Code, de la politique du Groupe ou de la loi, nous agirons pour résoudre le problème et empêcher qu'il ne se reproduise. Tous les signalements sont effectués de manière confidentielle, et vous pouvez partager vos alertes de manière anonyme (si les lois de votre pays le permettent) ou non. Comme bon vous semble.

PAS DE REPRÉSAILLES

Personne ne sera pénalisé si nous refusons à une entreprise d'adhérer à notre code ou aux politiques associées. De même, sachez que personne ne sera pénalisé pour avoir fait part de ses préoccupations en toute bonne foi au sujet d'une suspicion de mauvaise conduite via l'un des canaux Speak Up. Toute forme de représailles contre vous pour avoir parlé ne sera pas tolérée. Les représailles à l'encontre des lanceurs d'alerte sont considérées comme une violation du présent code et peuvent donc donner lieu à des mesures disciplinaires (pouvant aller jusqu'au licenciement).

Si vous constatez des représailles à votre rencontre ou à l'encontre de quelqu'un d'autre pour avoir signalé de bonne foi une alerte concernant une suspicion de mauvaise conduite, signalez-le via l'un de nos canaux Speak Up.

MESURES DISCIPLINAIRES

Lorsqu'un de nos employés ne suit pas notre Code, nos politiques ou la loi, ignore le manquement de quelqu'un d'autre à suivre le Code ou fait pression sur quelqu'un d'autre pour qu'il viole le Code, une violation a eu lieu. Une violation de la loi, de notre Code, ou de n'importe quelle politique associée peut avoir des conséquences sérieuses pour Selecta et les individus impliqués. Il en va de même si l'on ferme les yeux sur une telle violation. Dans certains cas, en tant qu'individu, nous pouvons être tenus responsables et recevoir une amende ou être envoyés en prison. De plus, notre société peut être tenue responsable et condamnée à une amende, et sa réputation peut être sévèrement endommagée.

Nous prenons au sérieux toutes les violations potentielles. Une violation de la loi, de notre Code ou des politiques associées peut également entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement. Les écarts de comportement formalisés sont enregistrés dans votre dossier du personnel. Le recours à un tiers ou à d'autres moyens pour contourner ce Code n'est jamais autorisé.

DES QUESTIONS ?

De plus amples informations et les politiques sont disponibles en ligne ([Politiques | My Selecta \(sharepoint.com\)](#)). Pour toute question, veuillez contacter votre responsable, ou le Group Leader Risk & Compliance.

Notre code de conduite ne peut pas traiter tous les problèmes qui peuvent survenir au travail. Si vous n'êtes pas sûr de la marche à suivre, consultez nos politiques. Si la réponse n'est toujours pas claire, il est toujours approprié - dans toute situation - de demander de l'aide. Commencez par votre chef ou contactez directement le Group Leader Risk & Compliance ou votre service juridique.

JOY TO *GO*



© 2022 Selecta
This report is published
by the Selecta Group.

Selecta Group AG
Alte Steinhäuserstrasse 14
6330 Cham
Switzerland



info@selecta.com
www.selecta.com